

Le Trait d'Union



Janvier 2003 • n°34

DANS CE NUMERO

L'éditorial du Maire • Les décisions du Conseil • La Carte Postale du Mois • L'Agenda • Les Enfants au Cirque • Les Pères Noël de Baillon • Le Marché Médiéval • Le Tri-Or • Et toutes vos rubriques habituelles...

Mensuel d'Informations
d'Asnières sur Oise • Baillon • Royaumont
www.ville-asnieres-sur-oise.fr





Téléchargez et collectionnez toutes les cartes postales du mois sur le site Internet www.ville-asnieres-sur-oise.fr à la rubrique Galeries de photos.

L'EDITORIAL DU MAIRE

Au moment où vous recevrez ce premier Trait d'Union pour l'année 2003, les fêtes de la fin d'année et la fête du nouvel an seront derrière nous. Nous serons tous engagés à mettre en œuvre les promesses d'échange de vœux faites au cœur de la nuit du premier janvier 2003. J'espère que ces fêtes auront été l'occasion pour vous de rencontres de famille, d'amitié, et d'intenses moments de joie. Ce premier Editorial voudrait qu'il soit consacré à faire une synthèse de l'action municipale pour l'année 2002.

Le système de communication mis en place à Asnières-sur-Oise qui s'appuie sur les supports Trait d'Union (mensuel papier d'Information), information en ligne sur notre Site Internet, affichage, Guide Pratique - dont une nouvelle édition sera disponible ce mois de janvier - me permet de penser que notre information est satisfaisante.

Je prends donc l'occasion pour remercier les membres de la Commission de la Communication, tous mes collègues du Conseil Municipal, les Responsables d'Association, le Personnel Communal et tous ceux qui contribuent par leur travail à la réalisation de l'information de notre village.

En ce tout début d'année 2003, je veux avec le Conseil Municipal et le Personnel Communal vous adresser mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, de fraternité, souhaiter un monde plus équilibré à la recherche et à la mise en œuvre de progrès de l'humanité, au recul de la tentation du « chacun pour soi », de plus de solidarité. Pour conclure, je voudrais aussi m'adresser à nos aînés dont il faut qu'ils sachent qu'ils ne sont pas un groupe à part défini par l'unique critère de l'âge chronologique. Bien au contraire nous aimons nos anciens qui ont été les artisans de la vie de notre pays et sont des acteurs dans notre village.



Certes on trouve parmi nos aînés des mieux nantis qui jouissent d'une excellente santé et d'autres qui font face à la maladie ou à des incapacités plus ou moins sévères. Je veux qu'ils sachent que des personnes s'impliquent dans la collectivité et auprès de la collectivité pour résister à l'isolement social ou affectif. Je souhaite à nos aînés, pour lesquels j'ai le plus profond respect, mes vœux sincères de santé et de bonheur.

Claude Krieguer
Maire d'Asnières-sur-Oise

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

THIEBAUT Baptiste Rémy Louis
le 19 novembre 2002.

BRAULT Sylia le 1er décembre 2002.

DECES :

MUZART Madeleine Fleurette Angèle
ép. LETELLIER le 27 novembre 2002.

MARTIN Henri Jean Auguste
le 30 novembre 2002.

BATTOCCHIO Maria le 13 décembre 2002.

CHAMPAGNE Hélène veuve DENIS
le 28 décembre 2002.

CONSEIL MUNICIPAL



SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2002

♦ Le Conseil Municipal attribue au Comité des Œuvres Sociales du Personnel (COS) de notre commune une subvention de 2.485 euros au titre de l'exercice 2002.

♦ Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents le Budget Supplémentaire 2002 de la commune.

♦ Le Conseil approuve le projet :
• de charte du Parc Naturel Régional Oise - Pays de France,
• de statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France.

♦ Le Conseil Municipal décide d'adhérer au Syndicat précité et désigne Claude Krieguer, délégué titulaire, et Michelle Poitevin, délégué suppléant, comme représentants de la Commune au sein de ce Syndicat.



Consultez toutes les décisions du Conseil Municipal sur www.ville-asnieres-sur-oise.fr à la rubrique CONSEILS.

♦ Le Conseil Municipal sollicite une subvention du Conseil Général au titre du TRASERR 2003. Ce dernier aura pour objet la réfection des chaussées des rues suivantes :

rue du Cat Rouge
rue Santiago Soulas
route de Chaumontel
rue des Frileuses

Le coût estimatif des travaux est de 83.615 euros HT.

♦ Le Conseil sollicite l'aide du Département et de l'Agence de l'Eau pour des travaux de pose de puisards rue des Marais, d'aménagement rue des Auges au niveau du lavoir, et sur les eaux pluviales route de Royaumont. Coût estimatif : 39.000 euros HT (subvention espérée de 80 %).

♦ Le Conseil, approuve la sortie de la ville de Chambly du SICTOMIA. Ce dernier avait accepté le retrait de cette commune lors de sa réunion du 24 septembre 2002.

♦ Le Conseil Municipal fixe à 70 euros le montant de la bourse communale, laquelle conditionne l'obtention d'une bourse départementale. JL





UN APRES-MIDI AU CIRQUE !

« Mercredi 4 décembre, nous avons tous rendez-vous devant l'école pour aller au cirque Pinder ! C'était le cadeau de Noël pour les enfants de la commune, et nous étions nombreux ! Mais heureusement, il y avait des parents pour nous accompagner et nous surveiller.



C'était drôlement bien ! Il y avait des lions et des lionnes, des tigres et des tigresses. Il y avait des clowns qui sautaient sur un trampoline et aussi des otaries...des singes, trois guenons.. des chevaux debout sur leurs pattes arrières... des éléphants qui s'assaient sur des tabourets... On a beaucoup applaudi, c'était très bien. Ils ont aussi gonflé un Père Noël géant et on a chanté Petit Papa Noël ! En rentrant dans le car on a goûté et on a bu. On était bien content et bien fatigué ! » Cyrielle et Mathieu • CE (Extrait du journal de l'École du Bois Bonnet de Baillon)

CANTINE SCOLAIRE

Année scolaire 2002/2003
Règlement des repas :

Il s'effectuera en mairie d'Asnières-sur-Oise (ou à la mairie annexe de Baillon le mercredi après-midi) mensuellement d'avance et avant le 10 du mois, par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public. Afin d'optimiser le service, les personnes qui auraient omis de régler le mois en cours au 10 du mois ne recevront pas de lettre de relance. Un titre de recette sera émis à leur rencontre et leur sera transmis par l'intermédiaire de la Trésorerie de Viarmes, auprès de laquelle s'effectuera alors le paiement. Le prix du repas reste provisoirement fixé à 2,93 euros. Étant dans l'obligation de commander les repas la veille avant 10 heures, nous vous demandons, en cas d'absence de l'enfant, d'avertir le secrétariat de la Mairie (01.30.35.41.41) impérativement entre 8h30 et 9h45 (même lors des sorties scolaires). Les repas du Lundi sont commandés le vendredi, ceux du jeudi le sont le Mercredi. Aucun remboursement ne pourra être effectué si le repas a déjà été commandé auprès de la société de restauration.

OPERATION KARTING

Le « **TROPHÉE MARILOU** », qui se déroula le 23 octobre 2002, fut encore cette année une journée inoubliable. Nous vous rappelons que la commune d'Asnières participe pour la troisième année à cette opération.

Il permit à quatre enfants sélectionnés par l'opération Karting en Val d'Oise de piloter sur le circuit de Corneilles en Vexin et d'assister à une sensibilisation à la sécurité routière.

Les enfants furent chronométrés sur une piste de 1 200 m, nous avons obtenu les résultats suivants :

Angélique CHEVAL	6'53"100
Billy ALLAOUA	3'32"144
<i>(Demi-finaliste Karting)</i>	
Adrien APRILE	3'33"518
Jérémy MORIN	3'55"120
<i>(Finaliste Sécu)</i>	

Nous vous rappelons que le « **Trophée Marilou** » parrainé par le Conseil Général, le Racing Kart de Corneilles et les centres d'éducation routière permettent aux enfants de 14 à 18 ans d'être informés clairement sur les dangers des stupéfiants au volant.

Nous continuerons avec les communes du Val d'Oise à participer à cette prévention. Nous attendons tous les petits pilotes afin de partager ensemble dès l'année prochaine cette manifestation.

Fanny PARIS

LES PERES NOEL DE BAILLON

Quelle histoire ! Cette année, le Père Noël Vert n'a pu arriver jusqu'à l'école du Bois Bonnet : un des rennes ayant brisé sa patte, les responsables du Secours Populaire sont venus chercher eux-mêmes les jouets que nos écoliers avaient gentiment cédés aux enfants moins favorisés. Bouleversés, les plus petits ont commencé à s'inquiéter

sérieusement ... Et si le vrai Père Noël (je veux dire « le rouge ») utilisait les mêmes rennes que « le vert » ? Comment ferait le vieil homme pour assurer sa tournée puisque le TGV ne va pas jusqu'au pôle Nord ?

Les enseignantes se sont, paraît-il, réunies en toute urgence pour prendre les décisions qui s'imposaient... Et quelques jours plus tard, après obtention d'un Visa express de l'Académie, la directrice de l'école du Bois Bonnet, Patricia Lecoanet, affrontait les intempéries pour aller chercher elle-même le Père Noël... en attelage !

Ainsi, épuisé par un si long voyage, le Père Noël a finalement apporté un cadeau à chaque classe. L'association des Parents d'Élèves du Bois Bonnet (APEBB) avait préparé un goûter pour tous les enfants de l'école. Mais le Père Noël n'a rien mangé... Je crois qu'il est malade en voiture...

Merci Père Noël, à l'année prochaine.

Gilbert Glogowski, président de l'APEBB



LE SUCCÈS DU MARCHÉ MÉDIÉVAL



Malgré une température proche de 0° toute la journée, ce 1^{er} marché médiéval fut un véritable succès qui a réchauffé l'atmosphère de notre village tout au long de ce dimanche 8 décembre 2002. Grâce à la participation active de l'ensemble des habitants qui se sont costumés, nous avons pu faire la démonstration aux nombreux visiteurs extérieurs de la vitalité et la joie de vivre de notre village. L'association des fêtes et loisirs d'Asnières sur Oise, organisatrice de cet événement avec l'aide de la commune, tient tout particulièrement à remercier tous ceux qui ont participé au succès de cette journée grâce à leur concours physique, moral et financier. Un grand merci à tous ! Rendez-vous est pris pour la prochaine fête à venir, la "soirée choucroute", qui se déroulera le **15 mars 2003**. Réservez dès maintenant vos places (nombre de places limité !)

L'équipe de l'association des fêtes et loisirs d'Asnières sur Oise.



Photos : Bernard Bigeat, Hervé Windels, Michelle Poitevin, Eric Therry et Gérard Chapellet.



La totalité des photos (plus de 200) sur www.ville.asnieres-sur-oise.fr rubrique **Marché Médieval**



TELETHON

140 euros ont été récoltés sur notre commune pour le Téléthon.

DON DU SANG

Seulement 35 personnes sur 2500 habitants se sont rendues à la collecte de sang réalisée sur notre commune le lundi 30 septembre 2002.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE : FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Pour suivre cette formation, appelez la Délégation Locale la plus proche de chez vous : Beaumont (01 34 70 96 34) Luzarches (01 30 35 41 26) ou la Délégation Départementale du Val d'Oise (01 39 35 60 00).

GENDARMERIE NATIONALE : COMMUNIQUÉ

Délinquance :

en septembre, et depuis deux mois, la délinquance baisse très légèrement ce qui induit, sur la période cumulée depuis le début de l'année, un infléchissement par rapport à ce que nous subissons depuis le début de l'année. La tendance de la délinquance de voie publique est similaire sans toutefois être aussi marquante. Par ailleurs, le taux d'élucidation progresse et atteint, en septembre 23,33 %.

Moyens humains :

en termes d'effectifs, le groupement de Gendarmerie bénéficie du renfort, depuis le 16 septembre 2002, d'une trentaine de gendarmes mobiles dont la mission est d'assurer une présence dissuasive et une capacité d'intervention dans les zones les plus sensibles.

CIRCULATION AERIEENNE EN REGION PARISIENNE

Le site Internet d'ADP s'est doté d'un nouvel accès « circulation aérienne » dans la rubrique Environnement-riverains. Vous y trouverez la situation du dispositif de la circulation aérienne en région parisienne mise en place le 21 mars dernier, pour mieux comprendre l'organisation du réseau des routes aériennes qui desservent les aéroports de Paris-CDG, Orly et Le Bourget. Mieux comprendre aussi avec le schéma de principe de la circulation aérienne et les enregistrements radars des flux arrivées et départs d'une journée caractéristique de trafic en 2002. Sur le site aussi, TRACE qui présente une animation en configuration face à l'est et à l'ouest des restitutions radars de l'ensemble des flux départs et arrivées au cours d'une journée caractéristique.

Rendez-vous sur www.adp.fr ou sur <http://query.adp.fr/adpv3/fr/OPA/home.htm> (F11 pour être en plein écran).

S.O.S AMITIE ILE DE FRANCE

L'Association S.O.S Amitié Ile de France, depuis 40 ans à l'écoute des personnes en situation d'angoisse ou de mal être, recherche des écoutants bénévoles pour ses 6 lieux d'écoute à Paris et en Région parisienne. Vous faites confiance à la vie, vous êtes ouvert(e) et accueillant(e), vous pouvez consacrer à l'écoute quelques heures par semaine le jour, la nuit. Une formation vous sera assurée.

Pour que notre défi à l'indifférence soit aussi le vôtre, n'hésitez pas à écrire à : S.O.S Amitié Ile de France (réf MA-02) BP 100 - 92105 Boulogne Billancourt Cedex E-mail : sos.amitie.idf@wanadoo.fr

AGENDA

www.ville-asnieres-sur-oise.fr rubrique AGENDA

- Du 20 au 31 janvier 2003 : classe de neige.
- Galette des rois de la SAB.
- Dimanche 19 janvier 2003 : le Syndicat d'Initiative accueille en l'église Saint Rémy (chauffée pour l'occasion) la formation orchestrale de la Carnelloise et sa chorale à 16 heures. Entrée gratuite.

Comité Communal des Cheveux Blancs

Nous informons nos chers adhérents des manifestations prévues à Asnières sur Oise à la Maison du Village.

- Assemblée Générale, le jeudi 16 janvier 2003
- Galette des Rois, le dimanche 26 janvier 2003.

Comme à l'habitude ces manifestations seront affichées en temps utile aux lieux et places, de même que nos futures sorties extérieures.

Retenez bien ces dates dans l'espoir de vous accueillir.

André Larrue

COLLECTE DES VERRES ET DES MONSTRES

Verres

- Vendredi 3/01/2003
- Vendredi 17/01/2003
- Vendredi 7/02/2003
- Vendredi 21/02/2003



Monstres

- Vendredi 3/01/2003
- Vendredi 7/02/2003



PERMANENCES DE L'OPAH

Janvier 2003

Asnières : mardis 7 et 21
Viarmes : vendredis 17 et 31

Février 2003

Asnières : mardi 4 et 18
Viarmes : vendredis 14 et 28

LE MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

Un nouveau Délégué du Médiateur de la République a été récemment nommé, à savoir Monsieur Jean-Pierre MARECHAL.

Il assure une permanence hebdomadaire le jeudi de 14 h à 17 heures à la Maison de la Justice et du Droit de Persan dont voici les coordonnées :

Maison de la Justice et du Droit
82, avenue Gaston Vermeire
95340 PERSAN
Tél : 01.39.37.08.74.

	SEPTEMBRE				Comparatif Cumulé 01/01 au 30/09				Taux / 1000habitants en 2002 01/01/ au 30/09	
	Comparatif mensuel									
	DG		DVP		DG		DVP		DG	DVP
	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002		
(1) ASNIERES SUR OISE	7	7	7	5	72	74	55	60	39,8	32,27
(2) BT VIARMES	31	24	27	16	370	384	267	252	45,62	29,94
(3) CIE ARGENTEUIL ZGN	232	181	162	124	2263	2379	1555	1731	49,46	35,99
(4) VAL d'OISE ZGN	1108	1016	725	699	10356	11255	6918	7945	59,83	42,24
(5) VAL d'OISE ZGN + ZPN	7546	7648	4517	4344	71520	75073	43380	45696	90,54	55,11

Ce tableau permet de disposer des chiffres de la délinquance sur votre commune (1) et afin de situer celle-ci dans son environnement, de l'ensemble des crimes et délits portés à la connaissance des gendarmes de la Brigade (2), de la Compagnie (3), du Groupement de Gendarmerie dans sa zone de responsabilité (4) ainsi que du total des faits constatés dans le Val d'Oise (Gendarmerie + Police) (5).

Il vous permet enfin de comparer l'évolution du mois passé par rapport au même mois de l'année précédente ainsi que du chiffre global depuis le début de cette année par rapport à la même période de l'an dernier.

DG = Délinquance Générale c'est à dire tous les crimes et délits portés à la connaissance des gendarmes.

DVP = Délinquance de voie publique c'est à dire les crimes et délits les plus perceptibles par nos concitoyens (vols, cambriolages, destructions et dégradations).



2003 : UNE ANNEE IMPORTANTE POUR LE TRI-OR

le Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères (SICTOMIA / TRI-OR) va connaître deux événements majeurs dans sa gestion à partir de l'année 2003.



Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de la région de l'île-Adam

En premier lieu, la réforme de l'État (loi dite "Chevènement") qui impose aux Syndicats Intercommunaux auxquels les municipalités ont transféré leurs compétences en matière de collecte et de traitement des Ordures Ménagères de collecter eux-mêmes la Taxe des Ordures Ménagères ou la Redevance.

En réalité, ce qui change dans cette réforme, ce n'est pas la fixation de cette Taxe, qui sera, comme auparavant, votée par les représentants des 27 communes membres du Syndicat qui siègent à son comité syndical et qui restent maîtres d'œuvre en la matière, mais la collecte de cette taxe. Cette réforme apporte d'une part une simplification administrative essentielle et d'autre part, une cohérence certaine entre le vote d'une recette par une collectivité et sa collecte.

En second lieu, les contrats d'exécution de la collecte et du traitement des Ordures ménagères arrivent à échéance au 2ème semestre 2003. Lors du comité syndical du 24 septembre 2002, un groupe de travail de 5 membres du comité syndical a été élu par les représentants des communes aux fins de préparer le cahier des charges des nouveaux marchés qui feront l'objet d'un appel d'offre courant 2003. Cette commission s'est immédiatement mise au travail puisque sa première réunion a eu lieu le 11 octobre. Un délégué de notre commune a été élu pour participer à ce travail de fond. HW

POURQUOI TRIER SES DECHETS ?

Cette question est récurrente, elle se pose la plupart du temps en termes de coûts. Certes, cet aspect des choses a son importance. Ce n'est pas à mon avis l'essentiel ! Je rappelle à ce sujet que plus on "joue le jeu" du tri sélectif, moins il coûte puisque les recettes engendrées par la vente des produits du tri participent au maintien du coût global de la collecte et du traitement des ordures ménagères. La chose la plus importante à mon avis, sans pour autant négliger l'aspect économique, c'est de se débarrasser de tous ces emballages, de tous ces objets de consommation quotidienne de chacun d'entre nous. Savons-nous qu'il faut entre 200 et 500 ans pour que les canettes en aluminium jetées au sol disparaissent ! Qu'il faut aux bouteilles en plastique entre 100 et 500 ans !

Ne cédon pas au découragement ! l'acte de trier ses déchets préserve notre environnement, il assure l'avenir de notre nature, celle qui est proche de nous, que l'on a tous les jours sous les yeux. Cet acte nous permet de transmettre à nos enfants et petits enfants nos champs, nos forêts et nos rivières dans un état de propreté digne d'adultes responsables.

Prouvons-nous à nous même que nous sommes capables de cet acte civique. Ainsi, la réponse à la question "Faut-il trier ses déchets" est : **Oui, je dois trier mes déchets, je ne suis pas égoïste, je pense aux générations futures.**

FRANCE TELECOM : ADSL

Depuis juin 2002, dans votre commune, plus de 95 % des lignes de vos administrés sont raccordables à des systèmes permanents à haut débit grâce à l'ADSL. Chaque client peut vérifier la possibilité de son raccordement en appelant le 1014 (numéro gratuit). La ligne ADSL de France Telecom, c'est :

- Une connexion permanente et illimitée
- Un accès à Internet environ 10 fois plus rapide
- La possibilité de surfer et de téléphoner en simultané, puisque votre ligne reste disponible pour émettre et recevoir des appels téléphoniques tout en restant connecté.



EN VRAC DANS LE BAC BLEU



bouteilles et flacons en plastique
boîtes de conserve, bidons, aérosols
barquettes en aluminium
boîtes en carton, briques, journaux et magazines



EN VRAC DANS LE BAC VERT



bouteilles, bocaux, pots

DÉCHETTERIES INTERCOMMUNALES

de Champagne-sur-Oise

Horaires d'ouverture :

OUVRETE TOUTS LES JOURS DE LA SEMAINE, SAUF LE JEUDI ET LES JOURS FÉRIÉS.

HIVER du 01/11 au 28/02

9h à 12h-14h à 17h

SAMEDI : 9h à 17h

DIMANCHE : 10h à 15h

ETE du 01/03 au 31/10

9h à 12h-14h à 18h

SAMEDI : 9h à 18h

DIMANCHE : 10h à 16h

de Viarmes

Horaires d'ouverture :

OUVRETE TOUTS LES JOURS DE LA SEMAINE, SAUF LE MARDI ET LES JOURS FÉRIÉS.

HIVER du 01/11 au 28/02

9h30 à 12h - 14h à 17h

SAMEDI : 9h30 à 17h

DIMANCHE : 10h à 15h

ETE du 01/03 au 31/10

9h30 à 12h - 14h à 18h

SAMEDI : 9h30 à 18h

DIMANCHE : 10h à 16h

INFORMATION

Un guide intitulé « Les Clés de la Vie » concernant toutes les questions de droit notarial :

- Contrat de mariage,
- Pacs,
- Succession,
- Donation,
- Adoption, etc....

est à la disposition des administrés au secrétariat de la Mairie. Solange

RESULTATS DE SCRUTIN DU 11/12/02 PRUD'HOMMES (COLLEGE SALARIE)

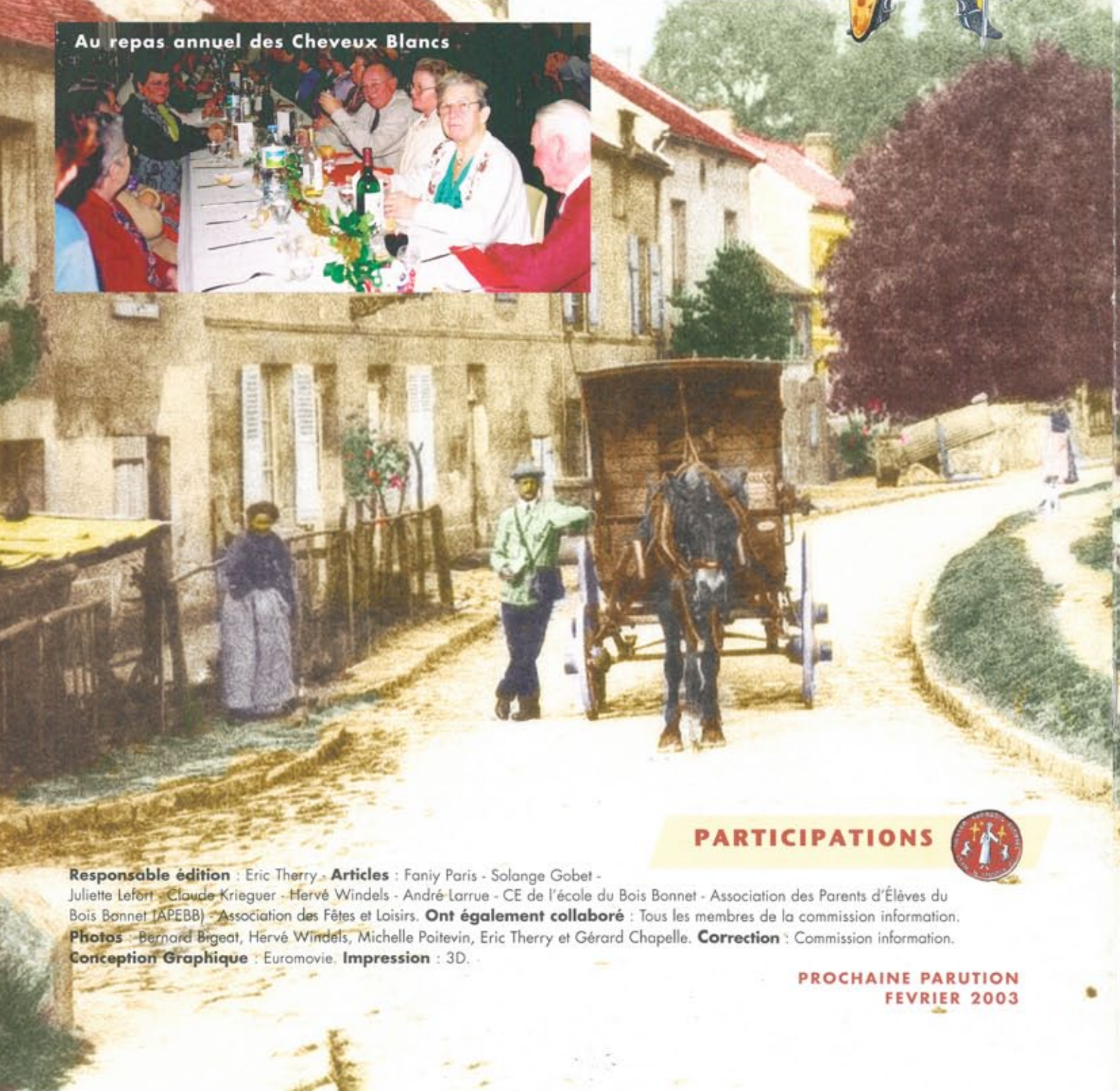
	Industrie	Commerce	Agriculture	Activités Diverses	Encadrement
Inscrits	77	57	2	128	20
Votants	24	8		39	6
exprimés	24	8		39	6
CFE-CGC le + Syndical	6			8	2
UNSA		1		3	
La CFDT partout avec vous	8	3		4	2
FO	1	1		9	
CFTC, mieux vivre ça s'impose	5	1		6	1
confédération autonome du travail					
CGT, votre force pour l'avenir	4	2		9	1

PREMIER MARCHÉ MÉDIÉVAL D'ASNIÈRES SUR OISE : ÉNORME !

(photos en pages 4 et 5)



Au repas annuel des Cheveux Blancs



PARTICIPATIONS



Responsable édition : Eric Therry - **Articles :** Fany Paris - Solange Gobet - Juliette Lefort - Claude Krieguer - Hervé Windels - André Larrue - CE de l'école du Bois Bonnet - Association des Parents d'Élèves du Bois Bonnet (APEBB) - Association des Fêtes et Loisirs. **Ont également collaboré :** Tous les membres de la commission information. **Photos :** Bernard Bigeat, Hervé Windels, Michelle Poitevin, Eric Therry et Gérard Chapelle. **Correction :** Commission information. **Conception Graphique :** Euromovie. **Impression :** 3D.

PROCHAINE PARUTION
FEVRIER 2003